*Deuxième Année.— Numéro 169.* CINQ CENTIMES *Mercredi 16 Juin 1896*

# L'ÉGALITÉ
## de Roubaix-Tourcoing

**ABONNEMENTS**

| | Trois mois | Six mois | Un an |
|---|---|---|---|
| **NORD** et Départements limitrophes | 4 fr 50 | 9 fr | 18 fr |
| **AUTRES DÉPARTEMENTS** | 5 fr 50 | 12 fr | 22 fr |

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**
**ROUBAIX**, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, **TOURCOING**
*Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX*

**ANNONCES**
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Désurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

# LA DEUXIÈME JOURNÉE DES FÊTES DE LILLE

**Nous publierons in-extenso, demain, d'après " l'Officiel ", le magnifique discours que notre éminent collaborateur et ami Jules Guesde a prononcé hier à la Chambre sur le travail des femmes et des enfants, dans l'industrie.**

# INFORMATIONS

*(Par Service Spécial)*

### L'AMBASSADE D'ANGLETERRE

Londres, 15 juin.

Le correspondant du *Standard*, à Paris, dit que le bruit court dans les cercles diplomatiques que l'ambassadeur anglais à Vienne, sir R. Morison, remplacerait lord Dufferin à Paris.

Le *Daily Telegraph* dit aussi qu'il serait question de nommer à Paris un ambassadeur déjà en fonction.

### L'INCIDENT CAMPOS BORRERO

Madrid, 15 juin.

La question Campos Borrero persiste dans la même situation. Les amis du général Borrero prétendent que d'importants événements politiques se produiront, et ils ajoutent que ces événements causeront une véritable surprise.

Personne n'explique ce langage enigmatique dont se fait écho la *Correspondencia militar*, organe du général Borrero.

### LES VERRIERS ARGENTINS

Paris, 15 juin.

Une dépêche de Buenos-Ayres nous annonce que les ouvriers des verreries de cette ville viennent de se déclarer en grève.

Au nom de la solidarité qui doit unir tous les exploités du globe, les grévistes demandent aux travailleurs verriers de toute nationalité de ne pas répondre aux propositions qui pourraient leur être faites par les chefs d'industrie de Buenos-Ayres.

### L'AFFAIRE LEBEAUDY FRÈRES

Paris, 15 juin.

On se souvient peut-être du gros procès, pour fraudes envers la régie, intenté contre MM. Lebeaudy frères, raffineurs.

Ladiare — qui pouvait se soumettre par une amende de sept cent mille francs environ — vint devant la chambre de police correctionnelle.

Après de très longs débats MM. Lebeaudy furent acquittés.

La régie ne s'est pas pour battue. Elle relève aussitôt l'appel qu'elle avait interjeté venant de l'ordonnance des appels de police correctionnelle, jugée par M. Harel.

Me Albert Mettrop se présente pour la régie. Me Camille Bouniol pour les Lebeaudy frères.

Après de très longues audiences qui seront closes aux débats du procès. Pourvu qu'aucun incident ne motive, au dernier moment, une nouvelle remise.

### EXPLOSION DE DEUX BOMBES

Moscou, 15 juin.

Une dépêche de la Haute-Vistule annonce que la nuit dernière, une grande panique s'est produite en ville, à la suite de l'explosion d'une bombe de dynamite sous le pont Christine, près de la gare du chemin de fer de l'Ouest.

Le pont a subi quelques dommages, mais il n'y a eu aucune victime.

Un moment après, a éclaté une seconde bombe à la gare du Chemin sur la ligne de Marianao. Sur la promenade Charles III, quelques édifices ont [illegible] mais il n'y a eu aucune victime.

Les auteurs de ces attentats [illegible] encore découverts.

### MORT DE FAIM

Strasbourg, 15 juin.

Devant le tribunal correctionnel [illegible] verne ont comparu hier, les deux agents de police de Sarrebourg, qui, au mois d'avril dernier, ont laissé mourir de faim un mendiant qu'ils avaient arrêté empoisonné et complètement ivre dans son cachot. Le procureur impérial a demandé dix-huit mois et deux mois de prison contre les deux coupables. Le tribunal a cru devoir les acquitter.

### LES TROUBLES EN CRÈTE

Londres, 15 juin.

On télégraphie d'Athènes au *Standard* que trente ou quarante villages ont été brûlés par les Turcs.

On télégraphie du Caire au *Times* :

« La colonie grecque d'Alexandrie a souscrit 3,000 livres égyptiennes pour venir en aide aux Grecs de Crète. On espère que la souscription atteindra le chiffre de 5,000 livres. »

### L'INSURRECTION CUBAINE

New-York, 15 juin.

**Les dépêches de la Havane annoncent que le général Weyler a réuni hier un conseil de guerre, qui, se ralliant à l'avis du général Posada, a décidé que pendant la saison des pluies les opérations seraient purement défensives.**

Philadelphie, 15 juin

On annonce que le vapeur *Bermuda*, dont le commandant a été arrêté pour violation de la loi de neutralité, serait parti pour Cuba, sous la direction d'un pilote, avec environ cent flibustiers et beaucoup de munitions de guerre.

Il emporte environ 3,000 kilos de dynamite.

Un autre télégramme de Philadelphie ajoute que le gérant de la compagnie de navigation à laquelle appartient le *Bermuda* a été arrêté en même temps et pour les mêmes motifs que le commandant de ce navire.

### TRAVAILLEURS PRUSSIENS

Berlin, 15 juin.

On télégraphie de Breslau que 700 tisseurs viennent de se mettre en grève à Langenbielau. Tous les tisseurs de la région imitent leur exemple.

Les salaires qui étaient déjà très faibles, vont encore être abaissés au commencement du mois.

La moyenne des salaires est de 10 marks par semaine, ce qui représente un peu moins de 2 francs par jour. Dans certaines régions, ils ne dépassent pas sept marks.

A ce prix, les fabricants allemands sont facilement les maîtres des marchés à l'étranger.

### CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Paris, 15 juin.

On a élu, hier, conseillers d'arrondissement dans le département de la Seine, MM. Barthou, à Saint-Denis, Cherest, à Neuilly, Dide, à Puteaux, Jannet, à Nogent-sur-Marne, Capdeville, à Charenton, Ripaux, à Montreuil-sous-Bois.

Il y a ballottage dans les cantons de Courbevoie, Levallois-Perret, Boulogne, St-Maur et Vincennes.

Le citoyen Nassard, socialiste, a été également élu, hier, conseiller d'arrondissement dans le deuxième canton de Reims, par 2,406 voix contre 2,357 à M. Lavy, radical.

# LIEBKNECHT EN FRANCE

Le célèbre député allemand vient de passer quelques jours à Paris parmi les socialistes et conférences scientifiques et socialistes français. Il a visité [illegible] et a reçu de la part de la jeunesse socialiste allemande, des manifestations [illegible] de sympathie et de solidarité internationale.

Tous ceux qui ont pu le voir et le connaître, ceux qui, depuis des années, le connaissaient seulement par ses écrits, ont pu constater que les hommes politiques allemands ne sont pas tous, comme on le prétend, des hommes de parti, étroits et intolérants.

Liebknecht est un homme d'une grande culture, d'une large intelligence, d'une bonté [illegible] et d'une [illegible] qui ne peut [illegible] que de l'admiration et de la sympathie.

Nous avons tenu à le faire savoir à ceux qui, en France, ne voient dans les socialistes allemands que des [illegible] et des [illegible].

Nous avons tenu à dire que le parti socialiste allemand, dont Liebknecht est le représentant le plus [illegible], ne saurait se réduire à une pensée [illegible] et [illegible] que depuis des [illegible] avaient pour [illegible] de la [illegible] et [illegible] à la société et qu'en somme [illegible] citoyen, tout en restant patriote, pouvait et devait [illegible] activement de vouloir [illegible] entretenu par les [illegible] gouvernementales, tout en [illegible] pourrait servir que de [illegible] pour les deux peuples [illegible] par leur histoire et par leurs [illegible].

[illegible] le commerce, l'industrie, les [illegible] et [illegible] qui [illegible] à la [illegible] et [illegible] et [illegible] [illegible] que [illegible] de la paix universelle.

[illegible] International, qui seul était capable de fonder ces heureux [illegible] pacifiques de l'humanité [illegible].

[illegible] Jules Guesde s'est alors levé [illegible] discours vibrant, [illegible] au nom du Parti Ouvrier Français.

[illegible] Millerand a prononcé ensuite quelques paroles [illegible] au nom de la presse socialiste [illegible] beaucoup d'autres [illegible] après lui, les citoyens Couturier, Paschal Grousset, Lanfrin, au nom des conseillers municipaux socialistes de Paris, Paul Lafargue, John Labusquière, ont tenu à apporter eux aussi leurs salutations au valeureux de l'heure du prolétariat allemand.

Voici les noms des élus socialistes qui assistaient au banquet :

Millerand, Jules Guesde, Viviani, Couturier, Gustave Antide Boyer, Dejeante, Carnaud, Chauvin, Sembat, Jourde, Gerault-Richard, Prudent-Dervillers, Rouanet, Etienne, députés. Landrin, Alfred Moreau, Fournière, Blondel, André Lefèvre, Vaillant, Ramousquère, conseillers municipaux; Jaclard, représentant du Syndicat des journalistes socialistes; Paul Lafargue, Henri Turot.

Liebknecht a été enchanté de la réception enthousiaste qu'il a trouvée parmi nous. Quant aux assistants, ils ont été charmés par la simplicité et la bonne humeur du socialiste allemand qu'ils ont [illegible] aux peuples exploités d'un salut fraternel et solidaire.

Emile RAYMOND

# LA LUTTE SOCIALISTE

Si clairé, si simple que soit la tactique socialiste, nos adversaires ne paraissent pas la bien comprendre. Ils s'imaginent que notre but principal est de renverser tel ou tel ministère, et si, par exemple, sur une première interpellation, nous ne réussissons pas à abattre le ministère Meline, ils crient victoire et nous railler pesamment. Comme il leur plaira. L'essentiel, c'est que le Parti socialiste connaisse son but et y marche, que nous importe à nous qui n'avons pas marqué d'avance notre place dans les combinaisons parlementaires de demain, que M. Barthou soit ministre de l'intérieur quelques semaines de plus ou de moins? Ce que nous voulons avant tout, c'est obliger le pouvoir qui nous combat à sortir de l'équivoque, à révéler ses desseins, ses plans, ses alliances.

Et quand nous avons amené l'autre jour M. Barthou à déclarer que toute sa politique était de nous combattre, quand nous avons amené, en même temps le duc de la Rochefoucauld à déclarer qu'il ne demandait à M. Meline que de nous combattre, nous avons obtenu, par cette double déclaration, une double victoire. Il apparaît d'abord que le socialisme est assez puissant pour que les gouvernants n'aient plus d'autre souci. Il apparaît ensuite que pour l'arrêter les républicains gouvernementaux sont obligés d'accepter le concours des monarchistes eux-mêmes. Que nous faut-il de plus pour prix de la journée?

Mais nous avons un autre but, et nous sommes bien autrement préoccupés du maintien de Meline que celui qui peut convaincre aux yeux du pays qu'il ne peut rien sans le concours des républicains qui ne peuvent rien sans le socialisme et les radicaux qui ne peuvent rien sans le socialisme. Nous avons tout intérêt à ce que des manœuvres que le parti socialiste ne saurait tolérer, ne se [illegible] parlementaire [illegible] ministère Meline. Il faut que soit pour entreprendre vigoureusement la lutte contre la réaction politique et sociale pour maîtriser le Sénat, pour protéger les libertés syndicales, pour réformer à fond nos impôts et pour assoir peu à peu par des mesures de transition le prolétariat gouvernemental économique, en attendant la pleine République sociale.

A cette condition seule, le peuple peut s'intéresser encore au fonctionnement du système parlementaire et gouverne nédal.

Il est fatigué jusqu'à la nausée des tiraillements impuissants et inutiles. Et voilà pourquoi nous sommes sûrs d'avoir été les interprètes de sa pensée en disant à la Chambre : « Il faut être avec le socialisme ou contre lui. » C'est ce propos délibéré et sans nous dissimuler les conséquences parlementaires que nous avons dit ces paroles.

Les radicaux, ou du moins quelques radicaux, nous reprochent de retarder pour leur retour au pouvoir. Mais, en vérité, ce n'est pas nous qui les en avons fait descendre. Nous les avons, au contraire, pressés d'y rester et de commencer le siège du Sénat. Ils ont préféré battre en retraite : qu'ils nous permettent du moins de dire que nous ne les soutiendrons à l'avenir qu'ils reprennent avec infiniment plus de vigueur la lutte abandonnée. Le ministère Bourgeois, que la démocratie républicaine et ouvrière soutenait, a succombé faute d'énergie : que ferait donc un ministère plus timide encore, plus préoccupé de se défendre de toute compromission avec le socialisme? Ce ne serait même pas un avortement; car l'avortement suppose un germe, et ici ce serait le néant absolu.

Quelques-uns avec une habitude candide demandent au parti socialiste de ne pas se montrer, de faire le mort jusqu'à ce que les socialistes servent d'épouvantail et que, dès qu'ils se remuent, la majorité effarée se groupe autour des ministères réactionnaires. S'il le parti socialiste ne bougeait plus, si on pouvait persuader aux députés qu'il est en bois, peut-être, nous, nous, se risqueraient-ils à une politique un peu moins rétrograde.

Il n'y a qu'un malheur [illegible], pour assurer tout à fait [illegible] le parti socialiste n'aurait qu'à disparaître tout à fait. Quand le peuple ne réclamera plus une société plus juste, quand il ne élevera plus la voix dans la mêlée, quand il ne poussera plus son cri de guerre et de ralliement, je suis convaincu, en effet, que beaucoup de bonnes âmes, sur les confins du centre, retrouveront leur tranquillité, et peut-être aurons-elles l'audace d'aller jusqu'à M. Sarrien.

Mais le prolétariat socialiste a mauvais caractère. Il aime mieux vivre et agir, au risque d'effarer quelques poltrons, que les rassurer par son suicide. L'essentiel, c'est qu'il démontre bien à la nation qu'une minime minorité de privilégiés n'a seule des raisons sérieuses de craindre, et que presque tous les citoyens, au contraire, trouveront dans l'ordre socialiste plus de bien-être et de sécurité.

Il se peut que le parti radical se ressaisisse à la Chambre et qu'il cherche à retrouver le pouvoir, non en demandant au socialisme une abdication impossible, mais en se décidant lui-même à une marche plus vigoureuse et plus hardie dans ce cas, nous serons heureux de le soutenir, comme nous avons soutenu, malgré de justes défiances, le ministère Bourgeois. Sinon, non.

Et les réactionnaires et les opportunistes se réjouissent de notre [illegible] parce qu'ils espèrent ainsi conserver plus longtemps le pouvoir, ils sont bien aveugles. Ils voient tirant tous les jours que le parti radical est bien mort et ils triomphent triomphalement parce qu'ils sont plus à redouter des succès immédiats. Mais ils oublient que le radicalisme était leur suprême chance de salut. Le jour où la France verra que tout parti intermédiaire a disparu, et qu'il y a la réaction d'un côté, le socialisme de l'autre, les conservateurs s'apercevront avec terreur qu'ils ne sont pas séparés de la République sociale.

Jean JAURÈS.

*Le jour de l'an 1896.*

# Un Scandale Electoral

**Les agissements d'un maire réactionnaire — Le ministère aux ordres de M. de Mackau**

Depuis quelques jours, les journaux républicains du Midi s'élèvent avec indignation contre les faits scandaleux qui ont marqué les élections municipales de la commune de Montagnac, dans l'Hérault.

Le simple exposé des faits permettra de constater que nos confrères sont parfaitement en droit et que la pudeur ne cesse de donner des gages à la vertu.

Les élections municipales ne purent avoir lieu le dimanche dernier, parce qu'à la suite d'irrégularités nombreuses commises sciemment par le maire réactionnaire une bousculade se produisit et la liste d'émargement disparut.

Les élections municipales furent remises au 31 mai et pour mesures de sagesse, le préfet de l'Hérault pensa devoir constituer, pour la surveillance du scrutin, des électeurs, une délégation.

Mais le maire réactionnaire de la commune, M. de Puységuir, est le beau-frère de M. de Mackau. Ce dernier ne rentrait-il auprès du ministère de l'Intérieur? Toujours est-il que le 31 mai, M. de Puységuir prétendait encore le bureau électoral.

Non content de ce défi à la population, le maire avait requisitionné soixante gendarmes qui accompagnaient les électeurs à l'intérieur des petits groupes.

Ces mesures d'intimidation soulèvent les protestations des républicains et l'indignation fut à son comble quand on s'aperçut que le maire acceptait que des individus votassent avec des cartes qui n'étaient pas les leurs ou des cartes non signées par lui et ne portant pas le cachet de la mairie. Il nous faut dire aussi que, malgré toutes réclamations, il avait placé au bureau deux de ses hommes qui sont absolument illettrés et que l'urne était à deux mètres de hauteur.

La liste d'émargement fut alors enlevée; une grande agitation régnait en ville. Le procureur et le sous-préfet de Béziers arrivèrent sur les lieux, le sous-préfet arrêta les opérations électorales et fit emporter l'urne à la gendarmerie.

Les élections sont encore remises et M. de Puységuir garde toujours la mairie.

Et c'est ainsi que l'histoire devient extraordinaire.

Le ministre de l'Intérieur avait décidé que M. de Puységuir et son adjoint seraient suspendus et qu'une délégation nommée par le préfet, procéderait aux élections. Aujourd'hui tout est rompu.

Que s'est-il passé depuis?

Le gouvernement a eu à répondre à deux interpellations; celle de M. [illegible] sur l'allocution de l'évêque d'Angers et celle de MM. Jaurès et Godet sur le mouvement administratif.

La Droite fit ses conditions; M. de Mackau demanda sous menace d'interpellation le maintien de son beau-frère à la Mairie de Montagnac. Le ministère s'inclina et M. Barthou, qui prétendait ne vouloir de la faiblesse de M. de Mackau, accepta ses conditions.

Et voilà pourquoi les républicains de l'Hérault sont indignés. On le serait à moins.

### LA COMMISSION DU BUDGET

*(De notre rédacteur parlementaire)*

Paris, 15 juin.

La Commission du budget après avoir admis en principe la taxe d'hospitalisation a voté sans débat tous les articles du projet concernant les taxes.

# Les lois d'exception en Alsace-Lorraine

*(Leur Correspondant)*

Berlin, 15 juin.

Le Reichstag a discuté en deuxième lecture les propositions de loi émanant du citoyen Auer, socialiste, et de M. le curé Gerbus, député de la Lorraine concernant l'abrogation des lois exceptionnelles et l'introduction en Alsace et en Lorraine de la loi sur la presse en vigueur dans l'Empire.

M. Preiss, député de Colmar, a déclaré que la manière dont la presse était traitée en Alsace-Lorraine était indigne. L'opinion publique est falsifiée par les rapports des feuilles allemandes.

Les Alsaciens-Lorrains ne se révoltent pas contre l'ordre existant, mais encore faudrait-il avoir un certain respect de leurs sentiments intimes. On demande toujours quel est la position de l'Alsace en face du traité de Francfort. Les Alsaciens n'ont pas été consultés quand ils ont été annexés à l'Allemagne.

Sur cette question, c'est donc le peuple entier non des individus, qu'il faudrait interroger.

Aujourd'hui, le peuple alsacien ne comprend pas le peuple allemand. Voilà pourquoi le mouvement protestataire grandit sans cesse.

Le conseiller supérieur du gouvernement, M. Hailey, confesse naïvement l'ignorance de M. Preiss qui a dit que la germanisation de l'Alsace-Lorraine n'avait pas été progrès.

Le colonel, député de Sarreguemines, se plaint aussi de la situation de la presse et des procédés arbitraires de l'administration en Alsace-Lorraine.

Le citoyen Bebel demande que les lois d'exception soient mises à la [illegible] avec les autres lois et est aussi partisan que l'a exposé M. Haller.

Le conseiller supérieur, M. Hailey, constate que la loi sur la presse est inoffensive en ce qui concerne les journaux étrangers.

La proposition Auer est adoptée.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que ce vote n'oblige nullement le gouvernement à changer la législation sur la presse en Alsace-Lorraine. Il faudrait pour cela la présentation du conseil fédéral, qui sera longtemps attendre.

# Arrestation d'un officier italien

*(De notre correspondant)*

Paris, 15 juin.

Le *New-York-Herald* reçoit de Nice des renseignements suivants sur l'affaire des pommes que nous avons déjà signalée.

« Les autorités de la Lombardie et de la Sicilie sont en faisant une reconnaissance du [illegible] Alpes-Maritimes, un des points les plus importants de la frontière des Alpes, furent [illegible] par la [illegible] d'un touriste avant l'air de s'intéresser plus que de raison aux travaux de défense qui protègent cette partie de la frontière.

» Mis en éveil, les officiers suivirent le touriste et ils ne tardèrent pas à avoir la conviction qu'ils se trouvaient en présence d'un espion. Il faut vous dire que depuis plusieurs années déjà le service d'espionnage italien cherche à connaître cette partie de la frontière et qu'un officier d'état-major a même déjà été arrêté sur ce point.

» Le touriste fut donc mis en état d'arrestation et l'on apprit ainsi que l'on ne se trouvait pas en présence d'un promeneur ordinaire. L'individu arrêté n'était autre que le capitaine d'état-major Ravelly : Agostino, plus spécialement attaché au bureau du ministère de la guerre italien, chargé de surveiller l'organisation de l'armée française.

» Le capitaine Ravelly a été conduit hier matin à Nice où il a subi un long interrogatoire au bureau de la 29e division. Très adroit, le capitaine nie être un espion; il dit être venu sur la frontière en touriste. On sait cependant que le capitaine Ravelly était depuis quelque temps chargé de renseigner l'état-major italien sur notre frontière.

» Le capitaine, qui est très intelligent, voyait la frontière et pouvait le lendemain grâce à sa prodigieuse mémoire, rédiger à ventraille où il se rendait les rapports et les renseignements qu'il adressait à Rome.

Pour le moment, le capitaine Ravelli a été enfermé avec beaucoup d'égards à la gendarmerie. Une enquête sérieuse est ouverte.

# LE PARLEMENT

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

*Séance du 15 juin*

Présidence de **M. Brisson**, président

La séance est ouverte à 2 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

La Chambre adopte divers projets de lois tous d'intérêts locaux.

La Chambre adopte en première délibération, la proposition de loi de M. St-Germain et de plusieurs de ses collègues, relative à l'organisation des cours d'assises en Algérie.

### Les recherches scientifiques

#### Discours de M. Audiffred

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi de M. Audiffred et plusieurs de ses collègues tendant à allouer aux divers laboratoires de nos facultés de médecine une somme de 2,000 fr. pour recherches scientifiques.

**M. Audiffred** rappelle qu'il a, la commission a examiné la seule question qui paraissait délicate, la question de forme. Conjointement on a créé et imposé à la Chambre de voter la proposition de résolution suivante : « La Chambre prend acte de la déclaration faite par M. le président du conseil et prononce l'ajournement de la suite du débat jusqu'à ce que le budget de 1897 lui soit soumis. »

Cette proposition de résolution est adoptée.

### La loi du 2 novembre 1892

#### Discours de Jules Guesde

Le jour appelle la suite de la première délibération sur la proposition de loi de la loi du 2 novembre 1892 sur le travail des enfants des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

Le citoyen **Jules Guesde** constate qu'aucune des prescriptions édictées par le législateur n'est respectée dans la pratique, que la limitation du travail n'est observée pour les mineurs ni pour les femmes, ni pour les enfants. Après les [illegible] sur les [illegible] socialistes.

[illegible] sur le fait rapporté [illegible] avec [illegible] de [illegible] plus trois mois [illegible] dans les usines et [illegible] et qu'on emploie des enfants de 8 ans.

[illegible] des fabriques [illegible] fabrique d'apprêts à Roubaix où on travaille pendant la nuit [illegible] ouvriers travaillent quatre-vingt douze, cent quatre-vingt-quatorze heures par semaine. Dans l'usine [illegible] les enfants [illegible] quinze ans [illegible] trente heures par [illegible] mécanique.

[illegible] la ville de Lille, la ville [illegible] des femmes et des enfants a été sans qu'il en soit [illegible] pour la classe ouvrière, à [illegible] la [illegible] de la [illegible] sur aucun point.

[illegible] ne pas [illegible] tourner le [illegible] avec [illegible] qui travaillent [illegible] sans [illegible]. Les inspecteurs du travail [illegible] les enfants travaillent jusqu'à deux heures du matin.

[illegible] les usines, la somme de travail [illegible] quatre heures, dans les [illegible] de la [illegible] la presse [illegible] sans [illegible] dans les [illegible] sans exiger d'eux [illegible] officiel [illegible] certificat [illegible].

La loi de 1892 est restée lettre morte — Pourquoi? parce qu'on n'a pas aucune disposition pour la faire respecter par les rigueurs de l'administration publique. On a dit, il y a [illegible] que les règlements sur le repos hebdomadaire et autres, les patrons [illegible] travailleraient autant d'heures qu'il leur plairait.

(Applaudissements sur les bancs socialistes.)

On a fait des exceptions pour les manufactures de l'Etat, pour les ouvroirs et les établissements de bienfaisance, puis on a appliqué ces exceptions aux industries de l'alimentation. Un ministre du commerce est allé jusqu'à ordonner aux inspecteurs du travail de fermer les yeux sur certaines irrégularités. Ils n'avaient pas besoin d'un pareil conseil. Dans la salle d'applaudissements sur les bancs socialistes.

Le 11 mars 1896, un petit cadavre était ramassé dans une usine à Roubaix, on dressa l'acte de décès, et cet acte constate que l'enfant était âgé de 11 ans. La municipalité socialiste de Roubaix fit une enquête de laquelle il résulte que cet enfant n'avait que 12 ans et mois le jour où il a été tué et qu'il travaillait depuis un an dans cette fabrique. Dans cette usine on a donc accepté un enfant de moins de douze ans et lorsque l'enfant est tué on fait un faux en écriture publique!

Les faits subsisteront tant que l'application de la loi sera confiée à ceux qui ont